



**Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou**

**Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion  
Laboratoire de recherche :**



**Développement, Economie, Finance et Institutions (DEFI)**

**Journée d'étude :**

**Société civile, citoyenneté et développement territorial : regards croisés sur  
la réforme de la loi régissant le mouvement associatif en Algérie.**

**28 Septembre 2025**

**Président du colloque :**

Pr. TESSA Ahmed, Université Mouloud MAMMERY de Tizi Ouzou

**Président du comité scientifique**

Pr. ABRIKA Belkaid, Université Mouloud MAMMERY de Tizi Ouzou

**Président d'honneur**

- Le Recteur de l'université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou, le Pr BOUDA Ahmed.
- M. Le Doyen de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion Pr. LAICHE Mohamed

**Président du comité d'organisation**

OULD TALEB Ouramdane MCB, UMMTO

**Argumentaire**

Alors que l'Algérie amorce une transition délicate dans son modèle de développement, marquée par la nécessité de diversifier son économie et de relancer ses territoires, la question du rôle de la société civile dans cette recomposition devient centrale. L'ancien paradigme, fondé sur la rente, le pilotage vertical de l'économie et la concentration des ressources, montre ses limites structurelles. Dans cette configuration, l'émergence d'acteurs non étatiques : associations, collectifs territoriaux, coopératives locales, ne peut être réduite à une simple dynamique sociale : elle interroge les fondements mêmes de l'organisation économique du pays.

Les récentes évolutions institutionnelles, à commencer par la révision constitutionnelle de 2020, reconnaissent formellement un rôle accru à ces acteurs dans le développement local. De même, des dispositifs et des expériences locales donnent à voir, par le bas, des modèles alternatifs de développement, plus territorialisés, plus soucieux des spécificités locales, et souvent portés par des logiques de coopération, d'innovation sociale, voire d'économie solidaire. Cependant, ces dynamiques restent confrontées à des clivages profonds.

Dans la perspective de rendre l'implication de la société civile plus fluide, efficace et efficiente, la réforme de la loi 12-06 relative aux associations est une nécessité absolue. En effet, dans un contexte mouvant les pouvoirs publics avaient initié en 2022 un projet de révision du cadre législatif, sous forme d'une loi organique du mouvement associatif. Les nouveautés introduites dans ce texte répondent-elles aux attentes des acteurs de la société civile et visent-elles à valoriser, à accroître ou élargir et à dynamiser davantage les actions du tissu associatif ?

A l'instar des sociétés contemporaines structurées, est ce que l'Algérie ambitionne à impliquer les acteurs et les organisations des structures et des corporations sociales, économiques, culturelles...etc., dans les processus de prise de décision et de gestion des affaires publiques permettant leur synergie et la mobilisation des ressources locales vitalisant un développement territorial harmonieux ?

Le développement territorial, loin d'être un simple enjeu technique, devient un champ où se croisent les impératifs économiques, les acteurs des trois sphères (décideurs, politiques et la société civile : formelles et informelles), les résistances administratives et les aspirations citoyennes. C'est dans cette optique que cette journée d'étude se donne pour objectif de penser les conditions d'un développement économique local durable qui ne soit pas seulement planifié d'en haut, mais qui s'appuie sur les capacités d'initiatives présentes dans les territoires. Il s'agira de comprendre :

- Comment la société civile peut contribuer à l'émergence d'un nouveau modèle économique national, fondé sur la mobilisation des ressources locales, l'intelligence collective et la participation citoyenne.
- Comment penser, réactiver et stimuler leur capacité d'action.

Axes de communication proposés :

1. Décentralisation économique et réformes institutionnelles
2. Société civile et innovation économique territoriale
3. Repenser la gouvernance du développement : entre participation et instrumentalisation
4. Développement économique, territorialisation et justice sociale
5. Immigration et financement du co-développement
6. Pratiques citoyennes et expérimentations locales
7. Les enjeux des financements du mouvement associatif
8. Mouvement associatif et développement territoriale durable
9. La place de l'ESS dans la nouvelle loi associative
10. La perception de cette réforme par la société civile : quelles implications sur la citoyenneté et développement territorial durable ?

### **Comité scientifique**

- ABRIKA Bélaïd, Professeur UMM Tizi-Ouzou (Président).
- AKNINE née SOUIDI Roza, Professeur UMM Tizi-Ouzou
- AMIAR née DOUADI Lila, Professeur, UMM Tizi-Ouzou
- ARAB Abdellah, Maître de Conférences UMM Tizi-Ouzou
- BERBAR Mouloud, Maître de Conférences UMMTO
- BOURKKACHE Ferroudja, Maître de Conférences UMMTO

- CHENANE Arezki, Professeur, UMM Tizi-Ouzou
- CHIKH-AMNACHE Sabrina, Maitre de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- DAHMOUNE Radia, Maitre de Conférences, UMMTO
- GUERCHOUH Mouloud, Maître de Conférences, UMMTO
- KARA Rabah, Professeur, UMMTO
- KEHRI Samir, Maitre de Conférences UMMTO
- KHAZNADJI Mohammed, Maitre de Conférences UMMTO
- LAICHE Mohamed, Professeur, UMM Tizi-Ouzou
- MOKRANE Ali, Professeur, UMM Tizi-Ouzou
- MOULAI Kamel, Professeur, UMM Tizi-Ouzou
- OUALIKENE Selim, Professeur UMM Tizi-Ouzou
- OUCHALLAL Houria, Maitre de Conférences UMMTO
- RACHEDI Akila, Professeur UMM Tizi-Ouzou
- SMADI Amina Maitre de Conférences UMMTO
- TESSA Ahmed, Professeur UMM Tizi-Ouzou
- ZEKHERFAOUI Lyes, Maitre de Conférences UMMTO
- ZOURDANI Safia, Maître de Conférences UMMTO

### **Comité d'organisation**

OULD TALEB Ouramdane MCB (Président), UMMTO  
 KHAZNADJI Mohammed MCA, UMMTO  
 KEHRI Samir (Co-président), MCA, UMMTO  
 AMIRI RAMDANE, MAA, UMMTO  
 ARHAB Samir, MAA, UMMTO  
 BOUABACHE Aissa, MCB, UMMTO  
 FERRAT MARZOUK, MAA, UMMTO  
 FIRLAS Mohamed, MCB, UMMTO  
 HADJ MOHEND Moussa, MAA, UMMTO  
 MAHTOUT Idir, MAA, UMMTO, UMMTO  
 RECHAM Lyes MAA, UMMTO